

L'Accolade

CHEVALIERS DE COLOMB

AU SERVICE DE UN. AU SERVICE DE TOUS.

MARS 2015 • Volume 32 • Numéro 3 • www.kofc.org

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB • 1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326, USA

Mériter le statut de Conseil Étoile en 120 jours



Nos gagnants du Prix du Conseil Étoile sont les chefs de file de notre Ordre dans le domaine des adhésions, de la promotion de l'assurance et des programmes de service. Bien que nous entamions le dernier trimestre de l'année fraternelle 2014-2015, votre conseil a encore le temps de se qualifier pour ce prix d'honneur prestigieux. Pour obtenir le Prix du Conseil Étoile, un conseil doit pouvoir prétendre aux Prix de l'abbé McGivney, du Fondateur et Colombien. Pour avoir droit à ces prix, votre

conseil doit aussi remettre le *Formulaire de rapport sur les activités fraternelles* (N° 1728) et le *Rapport du personnel du programme de service* (N° 365).

1^{ère} étape : le Prix Colombien

Pour mériter le Prix Colombien, votre conseil doit remplir et remettre le formulaire de *Demande du prix Colombien* (N° SP7) qui se trouve dans le *Cahier de formulaires de rapport des conseils* (N° 1436) ou sur kofc.org/formulaires.

Les conseils doivent mettre en place et rendre compte d'au moins quatre programmes importants figurant dans chacune des catégories du *Programme de service* (Église, communauté, conseil, famille, culture de la vie et jeunesse).

Ou bien, à la place, les conseils peuvent choisir de mettre en œuvre un programme dit « vedette » dans chaque catégorie, remplissant ainsi toutes les conditions nécessaires pour cette catégorie. Les programmes dits « vedettes », et leurs catégories respectives, sont les suivants : le *Programme de remboursement à l'appui des vocations* (Église), *Habitat pour l'Humanité* ou la *Mission mondiale fauteuil roulant* (communauté), les *Olympiques spéciaux* (conseil), *Nourrir les familles* (famille), *L'Initiative écographe* ou une manifestation de la *Marche pour la vie* (culture de la vie) et *Des manteaux pour les mômes* (jeunesse).

Conseils pratiques :

- Réexaminez les activités de votre conseil (tout particulièrement les programmes dits « vedettes ») et déterminez si oui ou non il vous reste des conditions à remplir dans certaines catégories.
- Rencontrez votre prêtre pour identifier les programmes de service dont votre paroisse a besoin. Concentrez-vous sur ceux qui peuvent être mis en œuvre rapidement ou bien, choisissez des programmes qui existent déjà, auxquels peuvent participer les Chevaliers.
- Vous pourriez aussi faire coïncider vos programmes de service avec des fêtes nationales et des fêtes religieuses. Vous pourriez prévoir des activités d'appréciation du clergé pendant les fêtes de Pâques, ou bien une campagne de collecte de denrées alimentaires pendant le carême. Envisagez de donner des fauteuils roulants aux anciens combattants pour Memorial Day ou la fête de Victoria, ou encore, de collecter des articles de puériculture pour les centres d'aide aux femmes enceintes autour de la Fête des Mères.
- Consultez kofc.org/service pour obtenir des instructions détaillées sur la façon de mener les campagnes de collecte de nourriture, le programme RSVP, le programme pour les anciens combattants,

soutenir les personnes présentant des déficiences intellectuelles, les programmes pour la jeunesse et autres activités.

2^e étape : le Prix de l'abbé McGivney

Le Prix de l'abbé McGivney est remis aux conseils qui ont réalisé au moins 100 % de leurs objectifs à atteindre en matière d'adhésion (100 pour cent de l'objectif en matière des effectifs correspond à 7 pour cent de croissance des effectifs du conseil au 1^{er} juillet, ou au minimum quatre nouveaux membres). Les Conseils Double Étoile, qui atteignent 200 pour cent de leur objectif en matière des effectifs, ou les Conseils Triple Étoile, qui atteignent 300 pour cent de leur objectif en matière des effectifs, se qualifient aussi pour le Prix de l'abbé McGivney.

Conseils pratiques :

- Voyez si votre conseil est prêt à atteindre son objectif. S'il a déjà atteint son objectif, continuez à recruter des membres au cas où vous enregistreriez une baisse inattendue du nombre de membres. Prévoyez aussi la date d'une initiation au Premier Degré pendant tous les mois entre maintenant et la fin de l'année fraternelle. Mettez chacun des officiers du conseil au défi de recruter au moins un nouveau membre d'ici le 30 juin 2015.
- Organisez une campagne de recrutement auprès de votre paroisse. La semaine suivante, prévoyez une journée « portes-ouvertes » sur le lieu de réunion de votre conseil. Ensuite, n'oubliez pas de distribuer les formulaires N°100 et de faire un suivi avec les membres potentiels qui n'ont pas signé le formulaire pendant l'une de vos activités de recrutement. Voir « *statut* », Page 4

Incitatifs pour la fin de l'année fraternelle

Les Conseils Étoiles représentent une solide assise sur laquelle repose la croissance des œuvres caritatives, des effectifs et de l'assurance des Chevaliers de Colomb. Pour continuer à reconnaître le travail remarquable des conseils qui méritent cette distinction, le Conseil suprême a instauré de nouveaux incitatifs.

Si un conseil mérite le Prix du Conseil Étoile (quel que soit le niveau) pour l'année fraternelle 2014-2015, il recevra 4,50 \$ en crédit (3,50 \$ *per capita* et 1 \$ de publicité catholique) pour chaque membre facturable sur la liste des membres, au 1^{er} juillet 2015. Veuillez noter ceci : Cet incitatif Conseil Étoile spécial n'est offert que pour les territoires de l'assurance (États-Unis d'Amérique, Canada, Porto Rico et Guam).

Par exemple : un conseil avec 100 membres facturables figurant sur sa liste du conseil au 1^{er} juillet 2015, recevra un crédit de 450 \$ sur sa facture de septembre 2015. Remarque : les membres non-facturables sont les membres honoraires à vie et ceux qui sont frappés d'invalidité.



Le cardinal George reçoit le prix Gaudium et Spes

Le cardinal Francis George, qui a servi en tant qu'archevêque de Chicago durant plus de 15 ans jusqu'à sa retraite en 2014, s'est vu décerner la plus haute distinction conférée par les Chevaliers de Colomb, à l'occasion d'un repas organisé à Chicago le 30 janvier.

Le prix Gaudium et Spes, qui porte le nom de la Constitution pastorale de l'Église dans le monde moderne du concile Vatican II, a été créé par les Chevaliers de Colomb en 1992.

Le cardinal George est le 11^e lauréat du prix. La liste des lauréats précédent comprend la Bienheureuse Teresa de Kolkata (Calcutta), le fondateur de l'Arche Jean Vanier, le cardinal John O'Connor de New York, le cardinal Stanisław Dziwisz de Cracovie ainsi que les cardinaux William Baum et James Hickey, anciens archevêques de Washington, D.C.

Membre des Chevaliers de Colomb depuis 1991, le cardinal George a servi en tant qu'Aumônier d'État pour l'État de Washington et il a été, par la suite, évêque hôte du Congrès suprême des Chevaliers de Colomb à Chicago en 2005. Le cardinal a également présidé le Congrès eucharistique des Chevaliers tenu dans la foulée de ce congrès annuel. Il a été orateur principal aux congrès de 2002 et 2009.

Son successeur, l'archevêque Blase J. Cupich, a prononcé la bénédiction lors du déjeuner du 30 janvier, tandis que l'aumônier suprême

et archevêque William E. Lori, de Baltimore, a lu le texte accompagnant le prix. On peut lire notamment : « Pour son courage et sa force, ainsi que pour son engagement durable à servir l'Église et son peuple de manière désintéressée, les Chevaliers de Colomb sont honorés de rendre hommage à un berger fidèle et un enseignant empreint de la profondeur de la foi en décernant le onzième prix Gaudium et Spes à Son Éminence M. le cardinal Francis George, archevêque émérite de Chicago. »



Le Chevalier suprême Carl Anderson remet le prix Gaudium et Spes au cardinal George (complètement à gauche), faisant en sorte que celui-ci devienne le 11^e lauréat du prestigieux prix, le 30 janvier 2015.

« Les villes de Yakima, Portland et Chicago ont été bénies d'avoir le cardinal George en tant qu'évêque et chef de file spirituel. Et son leadership n'a pas été seulement bénéfique pour ces villes à l'intérieur desquelles il a exercé son ministère, mais il le fut également pour les Chevaliers de Colomb et pour les catholiques à travers les États-Unis », a dit le Chevalier suprême Carl Anderson, qui lui a remis le prix vendredi.

En lui remettant le prix, le Chevalier suprême Carl A. Anderson a ajouté : « Dans ses discours, homélies, lettres et livres brillants et en vertu du brave témoignage de foi qu'il a montré au monde — dans la maladie comme dans la santé —, le cardinal George a été, encore et toujours, l'une des principales voix de l'Église catholique aux États-Unis et les Chevaliers de Colomb sont heureux de pouvoir l'honorer de cette manière pour le travail important qu'il accomplit depuis si longtemps », a ajouté M. Anderson.

Les Chevaliers commanditent une clinique de football pour les Olympiques spéciaux



Luke Willson enseigne à un jeune athlète les principes de base du football.



En plus de rencontrer les joueurs de football professionnels, les athlètes des Olympiques spéciaux ont également participé à une partie de football drapeau (sans contact).

Tout en vivant de près la joie des Olympiques spéciaux on vivant Luke Willson, « ailier rapproché » des Seahawks, s'est joint aux jeunes athlètes au parc Nozomi de Chandler, en Arizona, pour une clinique d'habiletés au football et une partie de football drapeau (sans contact) commanditées par les Chevaliers de Colomb de l'Arizona, les Olympiques spéciaux de l'Arizona et l'organisme « Catholic Athletes for Christ » (Sportifs catholiques pour le Christ).

« Ce que j'ai vu en vous, aujourd'hui, m'a ramené à mes jeunes années et me rappelle que l'essentiel, dans le sport, c'est d'avoir du plaisir à jouer », a dit Luke Willson, auquel s'est joint Anthony Muñoz, bloqueur offensif et membre du Temple de la renommée de la NFL.

« Je vous ai observé lorsque vous avez botté et lancé le ballon », a dit Muñoz aux participants, « et vous l'avez fait avec esprit. C'est une grâce importante que vous sachiez comment vous amuser. »

Willson et Muñoz, qui ont participé tous deux à deux finales du Super Bowl en portant les couleurs des Bengals de Cincinnati, étaient accompagnés du fils de M. Muñoz, Michael, un ancien joueur de football de niveau universitaire; de Chris Horn, l'ancien receveur de passe des Chiefs de Kansas City, qui vit maintenant à Phoenix; de Ray McKenna, président de l'organisme « Catholic Athletes for Christ » (Sportifs catholiques pour le Christ) et de Larry Becker, Député d'État de l'Arizona.

« Les Chevaliers de Colomb sont un partenaire des Olympiques spéciaux depuis les tout premiers débuts, en 1968, et nous sommes heureux de pouvoir aider ces jeunes à partager l'excitation de ce grand jour ici, à Phoenix », a dit le Chevalier suprême des Chevaliers de Colomb, Carl Anderson. « Les Olympiques spéciaux accomplissent un travail formidable pour tellement de jeunes et ce travail et des événements comme celui-ci constituent un exemple éloquent de la dignité et de la valeur dont chaque être humain est porteur. »

Les Chevaliers de Colomb ont toujours bénéficié de relations privilégiées avec les Olympiques Spéciaux. Pour faire enregistrer l'engagement local, veuillez à ce que votre conseil remplisse le « Questionnaire sur la participation fraternelle aux jeux olympiques spéciaux » (N° 4584-F). Pour trouver ce formulaire, rendez-vous à : kofc.org/formulaires.

Célébrer la culture de la vie à Los Angeles

Le 17 janvier, le Chevalier suprême s'est joint aux Chevaliers de la Californie lors de l'événement « *OneLifeLA* » (Une Vie à Los Angeles) Cette activité avait pour objectif d'inviter tous et chacun à s'unir pour déclarer leur engagement en faveur de la valeur et de la protection accordées à chaque vie humaine, particulièrement envers les plus vulnérables.

L'événement débuta avec une marche sur la rue Temple, à travers l'avenue Grand et sur la Première rue. Mgr José Gomez, archevêque de Los Angeles, le Chevalier suprême Anderson, son épouse Dorian, Mère Agnes Mary Donovan des Sœurs de la Vie ainsi que

le Député d'État de la Californie, Avelino Doliente, étaient en tête de la marche. Le point culminant de la rencontre était un pique-nique agrémenté par de la musique, du divertissement, des camions de nourriture et des expositions mises sur pied par des organisations communautaires.



Le Chevalier suprême Anderson a présenté la famille Smith durant l'événement.

« Mes frères Chevaliers et moi sommes heureux d'être présents pour *One Life* – pour célébrer avec vous la dignité de chaque être humain, et ce, à chaque étape de la vie. Nous savons que chaque être humain doit être aimé, respecté et aidé. C'est le cas pour l'enfant qui a froid et qui a besoin d'un manteau, pour la famille dont les membres sont affamés et qui ont besoin de nourriture, pour la personne pauvre qui a besoin d'une éducation et pour l'enfant à naître », a dit le Chevalier suprême Anderson dans sa présentation de Rick Smith, directeur de l'organisme « *Digital Ministries* » (ministères numériques) à l'église communautaire de Watermark au Texas.

Le fils de Smith, Noah, a deux ans et il est atteint du syndrome de Down. M. Smith a alors immédiatement lancé un blogue et est devenu actif dans les médias sociaux pour partager avec le monde entier l'importance que sa vie avait prise depuis la naissance de Noah. Depuis, lui et son épouse ont été bénis par la naissance de leur deuxième fils, Jaxten.

Chevalier suprême Anderson s'est joint également à Jeff Suppan, ancien joueur pour les Cardinals de St. Louis, pour remettre aux membres de la famille Smith des balles et des casquettes de baseball autographiées.

Associez-vous à la Campagne pour la Vie au Canada

La marche Nationale pour la Vie au Canada aura lieu à Ottawa le jeudi 8 mai 2015, suivie ce soir-là du Dîner annuel de la Rose. Il y aura une veillée de prière à la bougie la veille, le mercredi 7 mai, ainsi qu'une conférence pro-vie pour la jeunesse le vendredi 9 mai pour ceux qui s'inscrivent. D'autres veillées de prière, des messes à une intention particulière dans les grandes églises, des rassemblements et d'autres rencontres auront lieu à Ottawa pendant cette période de trois jours.

Pour commander les pancartes « *Défendez la Vie* » des Chevaliers de Colomb que vous brandirez pendant la Marche, envoyez un courriel, dès à présent à william.obrien@kofc.org ou bien appelez le 203-752-4403 pour donner le nom, l'adresse, le numéro du conseil, le numéro de téléphone et le nombre exact de pancartes dont vous avez besoin, en français ou en anglais. Au moment de passer la commande, n'oubliez pas d'indiquer votre choix de langue.

Pour obtenir de plus amples informations sur la Marche Nationale pour la vie, rendez-vous à www.marchforlife.ca.

Décès de l'ancien Secrétaire suprême

L'ancien Secrétaire suprême Howard E. Murphy Sr. est décédé le 1er février 2015 à Cheshire, dans le Connecticut, à l'âge de 95 ans.

Murphy a occupé le poste de Secrétaire suprême de 1980 à 1984. Précédemment, il avait été adjoint administratif du Chevalier suprême, adjoint du Secrétaire suprême et il avait été élu membre du conseil d'administration en août 1980.

Murphy est devenu membre des Chevaliers de Colomb en 1947, quand il s'est joint au conseil 28 Paugassett de Derby, dans le Connecticut. Il a ensuite transféré au conseil 3605 Carmel de Hamden. Alors qu'il était membre de l'assemblée Commodore John Barry de New Haven, il a reçu le Prix Charles Carroll of Carrollton pour son service exceptionnel auprès de l'Église et de la communauté.

En 1973, il a été fait chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand par le pape Paul VI.



Rapport sur les activités fraternelles : à déposer dès à présent

Conseils, assemblées et cercles auraient dû avoir rempli, pour l'année 2014, le « *Formulaire de rapport sur les activités fraternelles* » (N° 1728) et l'avoir déposé au bureau du Conseil suprême au plus tard le 31 janvier. Si ce n'est déjà fait, veuillez l'envoyer dès aujourd'hui. On obtient ce formulaire sur le site kofc.org/formulaires ou dans le « *Cahier des formulaires de rapports du conseil* » (N° 1436F).

Liste de Contrôle du Grand Chevalier – mars et avril

• N'oubliez pas les dates suivantes :

- 1^{er} avril – dépôt de la *Demande de remboursement pour l'appui aux vocations* (N° 2863)
- 10 avril – taxes dites « per capita », la contribution au fonds de publicité catholique et au Fonds « Culture de la vie »

S'il le conseil ne paie pas, il sera suspendu. Un conseil suspendu n'a pas le droit de siéger à l'assemblée d'état et les membres d'un conseil suspendu ne peuvent pas être délégués au Congrès suprême

- Si votre conseil ne l'a pas déjà fait, envoyez le « *Rapport des activités fraternelles* » (N° 1728)
- Vérifier que votre conseil est sur la bonne voie pour avoir droit au Prix du Conseil Étoile.

Avec des prix et des incitatifs, les Conseils Étoiles donnent le ton

C'est seulement par la croissance qu'un conseil peut réussir à mériter le statut de « Conseil étoile ». Le recrutement des membres et la conservation des membres représentent les résultats de programmes de conseils actifs et rassembleurs.

En tant que responsable fraternel du conseil, vous devriez sans cesse réviser son état de santé en vérifiant le nombre de ses membres et ses activités de recrutement. Le conseil a-t-il réalisé son objectif? Le met-il sur pied des programmes qui engagent un bon pourcentage de membres? Le conseil est-il sur la même longueur que son aumônier? Le conseil incite-t-il son agent d'assurance à participer? Comment se comportent vos activités et vos programmes?

Que vous communiquent les résultats de votre programme de charité? Le nombre de participants sert de rapport! Car il est le résultat de ce qu'ont produit vos programmes et vos activités. Le nombre n'est pas l'objectif, il ne fait que démontrer comment le conseil se comporte.

En général, plus il y a de participants, plus les programmes ont réussi à rapprocher les membres du conseil et les unir dans une cause commune. La seule façon d'améliorer les résultats c'est de perfectionner les programmes du conseil; d'intéresser les membres et les rapprocher davantage les uns des autres; de s'engager, de se rendre visible et de se brancher sur la vie paroissiale. De bons programmes et de bonnes activités font participer les membres du conseil, soulèvent l'enthousiasme et soutiennent les efforts de vos membres. Les programmes constituent des occasions d'inviter de nouveaux membres à faire partie de votre conseil, et c'est là le premier pas pour se voir mériter le Prix du Conseil Étoile.

Les Conseils Étoiles peuvent aussi se qualifier pour le Prix du Conseil Double Étoile ou le tout nouveau Prix du Conseil Triple Étoile. Un Conseil

Double Étoile doit réaliser 200 pourcent de son objectif à atteindre en matière des effectifs et un Conseil Triple Étoile doit réaliser 300 pour cent de son objectif à atteindre en matière des effectifs (l'objectif de 100 pour cent en matière des effectifs correspond à une croissance de 7 pour cent des effectifs actuels ou au minimum quatre nouveaux membres). Tout comme pour les Conseils Étoile, les Conseils Double et Triple Étoile doivent aussi atteindre leur objectif en matière d'assurance qui est de 2,5 pourcent de croissance (ou au minimum trois nouveaux membres assurés) et ils doivent soumettre le *Rapport du personnel du programme de service* (N° 365), le *Rapport annuel d'activités fraternelles* (N° 1728) et le *Formulaire de demande du Prix Colombien* (N° SP-7).

Les députés de district ne doivent pas oublier que pour obtenir le statut de District Étoile, leur district doit réaliser les objectifs décrits dans le *Rapport mensuel du député de district* (N° F049). Les districts qui obtiendront ce statut se verront remettre une plaque et une épinglette arborant plusieurs étoiles et ce nombre d'étoiles correspondra au nombre de Conseils Étoile au sein de leur district. Si tous ses conseils actifs ont droit à l'un des niveaux de Conseil Étoile, le district aura droit au Prix du district étoile.

C'est la dernière année fraternelle où les districts pourront gagner le statut de District Étoile sans qu'aucun de leurs conseils n'obtienne le statut de Conseil Étoile. Les districts doivent commencer à aider leurs conseils à atteindre le statut de Conseil Étoile en planifiant et en organisant au moins une cérémonie de Premier Degré par mois.

Pour obtenir de plus amples détails sur la façon dont on peut obtenir ces prix et ces résultats, veuillez consulter le *Manuel des programmes S'Élever...en servant* (N° 962) ou bien le *Manuel du Grand Chevalier* (N° 915).

Échanger les points V.I.P. contre de la marchandise des Chevaliers

Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2015, pour chaque nouveau conseil, chaque conseil rétabli ou chaque conseil réactivé au sein de votre district, les députés de district recevront 10 000 points V.I.P.

Les recruteurs auront également la possibilité de doubler leurs points entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2015. Si un Chevalier recrute entre un et cinq membres, ses points doubleront et passeront de 500 points V.I.P. à 1 000 points V.I.P. par membre. Au-delà de six membres, il recevra 2 000 points V.I.P. supplémentaires. Ces points sont échangeables contre de la marchandise qui est disponible sur knightsgear.com. Le site couvre tous les besoins en matière de cadeaux et de vêtements des Chevaliers de Colomb, ainsi que de l'habillement, des accessoires, des livres, des articles religieux et liturgiques, des drapeaux et de nombreux autres produits des Chevaliers de Colomb. Pour commander des



produits des Chevaliers avec votre compte du conseil, veuillez consulter kofc.org. Après vous être enregistré sur « Ouverture de session des Officiers », cliquez sur le logo « Équipement des Chevaliers ». Vous n'avez plus besoin de remplir un *Formulaire de commande* (N°1) pour commander des fournitures et des articles cadeaux quand vous commandez directement par ce site.

Les articles supplémentaires mentionnés dans ce bulletin peuvent être aussi commandés en utilisant le formulaire de demande en ligne, en envoyant une télécopie (au 800-266-6340) ou en envoyant par courrier un *Formulaire de demande* (N°1) au service des fournitures des Chevaliers de Colomb à P.O. Box 1670, New Haven, CT 06507. Merci de ne pas envoyer par courrier les commandes passées en ligne ou par télécopie afin d'éviter tout envoi de commande en double.

Suite de « *statut* », de la Page 1

- Demandez à tous les membres de votre conseil de recruter un membre de sa famille (proche ou rapprochée).
- Une fois que vous aurez constitué une liste de membres potentiels, prévoyez les dates d'une série d'initiation au Premier Degré (une tous les mois) entre maintenant et la fin de l'année fraternelle. Si votre conseil n'a pas formé d'équipe de degré, vous pouvez utiliser le *DVD du Premier Degré*, que l'on peut se procurer dans la section des « Officiers en ligne ».

3^e étape : le Prix du Fondateur

Pour mériter le Prix du Fondateur, votre conseil doit atteindre son objectif en matière de membres assurés au 1^{er} juillet. L'objectif pour les conseils est une croissance de 2,5 pour cent net, ce qui correspond à au moins trois nouveaux membres assurés. (Remarque : Le bureau du Conseil suprême doit recevoir, traiter, enregistrer et communiquer toutes les transactions d'assurance et des effectifs avant le 30 juin.)

Conseils pratiques :

Regardez où en est votre conseil pour l'objectif en matière des assurances.

- Estimez si votre conseil est prêt à réaliser son objectif. S'il l'a déjà réalisé, demandez à votre agent d'assurance de vous confirmer que vous avez suffisamment de recrues pour parer à une baisse inattendue des membres assurés.
- Invitez votre agent d'assurance à venir parler à toutes les réunions du conseil et à s'adresser aux nouveaux Chevaliers de suite après leur initiation au Premier Degré. Demandez-lui aussi d'écrire une rubrique dans le bulletin et/ou sur le site Internet du conseil.
- Invitez votre agent aux activités sociales, caritatives et de recrutement et laissez-lui la possibilité de parler aux membres (actuels ou potentiels) de l'assurance des C de C.
- Demandez aux membres assurés (nouveaux et de longue date) de venir témoigner de leur expérience positive pour ce qui est de l'assurance des C de C. Donnez-leur la parole lors des réunions et des journées « portes-ouvertes », ou prévoyez une section dans votre bulletin ou sur votre site Internet pour relater leur récit.

Apportez votre soutien pour nourrir votre communauté

L'initiative des Chevaliers de Colomb *Nourrir les familles* permet de nourrir des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants en situation de précarité dans tout le pays. Dans le cadre du programme, les conseils ont mis en place des centaines de programmes différents et des collectes de nourriture, dont : la *Journée de la charité des Chevaliers de Colomb*, qui est un parcours de 50 kilomètres pour collecter des dons sur le long de la route ; les collectes de nourriture *40 conserves pour le carême*, qui ont pour objectif de demander à chaque membre du conseil et à chaque paroissien de donner une boîte de conserve pour chacun des 40 jours du carême; et la création de potagers communautaires.

Venez lutter contre la faim et organisez votre propre initiative au sein de votre localité. Faites la promotion de cet événement dans les bulletins de la paroisse et du conseil, faites des annonces à la messe (avec la permission du pasteur) et lors des réunions du conseil, envoyez du publipostage électronique ou postez sur la page Facebook du conseil.

Pour motiver encore plus la mise en place des programmes *Nourrir les familles*, le Conseil suprême offre un remboursement de 100 \$ pour chaque don de 500 \$ ou de 450 kilos de nourriture à un garde-manger, à une banque alimentaire ou à une soupe populaire. Ce remboursement est plafonné à 500 \$ par conseil et par année fraternelle. Remplissez simplement le *Formulaire de demande de remboursement du programme Nourrir les familles* (qui se trouve sur kofc.org/formulaires) et envoyez-le avant le 30 juin.

Pour obtenir des idées sur la façon dont vous pouvez mettre en place votre propre programme Nourrir les familles et pour de plus amples renseignements sur ce programme, veuillez contacter Quianna Richardson au 203-752-4402 ou à quianna.richardson@kofc.org.



Humanum: Revue trimestrielle en ligne de l'Institut Jean-Paul II

En 2011, le Centre de recherche culturelle et pastorale de l'Institut pontifical Jean-Paul II pour le mariage et la famille, de Washington, instituait une présentation trimestrielle gratuite de volumes et publications traitant de questions concernant le mariage, la famille, l'amour, les enfants, la santé et la vie humaine.

On a choisi le nom de la revue, *Humanum*, parce que chaque numéro a comme objectif de préciser ce qui nous rend et nous garde humain et ce qui n'y arrive pas. Les articles traitent de sujets comme notre façon de sauvegarder notre humanité quand elle risque de se perdre, notamment dans ses phases les plus vulnérables. Parmi les autres sujets traités, on compte : l'enfance, l'éducation, la vocation, les technologies de reproduction artificielle, le catholicisme et l'avenir de la médecine, les unions de même sexe, la technologie au foyer.

Humanum est offert à tous ceux et celles qui se préoccupent du renouveau de la civilisation de l'amour. On peut trouver les anciens numéros de la revue en se rendant sur le site <http://humanum.com>.

Honorer vos familles colombiennes



James et Stefanie Bell avec leurs enfants avec William Lori, Aumônier suprême, Carl Anderson, Chevalier suprême et son épouse Dorian. Au 132^e Conseil suprême à Orlando, Floride, on a remis le Prix international de la famille de l'année 2014 à la Famille Bell. Les Bell ont reçu le prix après avoir été nommés « Famille de l'Année » du conseil d'état du Wyoming, pour leur service exemplaire à leur paroisse, à leur communauté et aux Chevaliers de Colomb.

Les familles représentent le fondement sur lequel est établi notre Ordre. Étant donné l'importance que les Chevaliers de Colomb accordent à la famille, les conseils participent régulièrement au programme de « *La famille du mois* » et de « *La famille de l'année* ». Chaque mois, votre conseil devrait organiser un comité pour choisir une famille colombienne exemplaire à qui rendre hommage comme « *Famille du mois* »

À la fin de l'année, choisissez une « *Famille de l'année* » parmi les « *Familles du mois* ». À la fin de l'année, choisissez une « *Famille de l'année* » parmi les *Familles du mois*. La « *Famille de l'année* » de chaque conseil est admissible au concours de la « *Famille de l'année* » du conseil d'état. Les fiches d'inscription se trouvent dans le livret « *La Famille du mois* » (N° 1993-F) ou sur le site kofc.org/formulaires.

Les gagnants de la « *Famille de l'année* » de chaque état sont, par tradition, annoncés aux congrès du conseil d'état, c'est vrai, mais les conseils locaux ne devraient pas envoyer leur inscription au concours de « *La Famille de l'année* » au Conseil suprême. Au contraire, les formulaires devraient être envoyés soit à votre député d'état, votre directeur de programmes ou d'activités familiales avant la date limite fixée pour la compétition de chaque conseil d'état. Communiquer avec le député de votre district ou le directeur de programmes de votre état pour obtenir la date limite de votre état et l'adresse où les formulaires d'inscription doivent être envoyés. La famille gagnante de chaque état ou province est ensuite inscrite au concours de la « *Famille internationale de l'année* » du conseil suprême.

Pour plus de détails sur le programme « *Famille du mois* », rendez-vous à kofc.org.

Parlez-nous de vos programmes de sensibilisation

Dans le cadre de notre journée du Fondateur, nous invitons tous les conseils des Chevaliers de Colomb à participer à notre initiative « *Semaine de programmes d'aide communautaire* » en organisant des programmes charitables entre le samedi 21 et le 29 mars. L'Ordre a mis en place de nombreux programmes pour venir en aide aux personnes qui ont besoin de nous et ce rassemblement est une façon de coordonner nos efforts à une échelle internationale. Pour de plus amples précisions sur les événements et les programmes d'aide communautaire, rendez-vous à : <http://www.kofc.org/un/fr/service/community/index.html>. Une fois que votre ou que vos activités seront terminées, signalez-nous les activités menées par votre conseil lors de la « *Semaine de programmes d'aide communautaire* » en nous envoyant un courriel à fraternalservices@kofc.org. Les meilleurs programmes paraîtront dans la section Chevaliers à l'œuvre de *Columbia*, dans *l'Accolade* ou sur le site Internet mars et le dimanche 30 mars.

Le Chevalier suprême s'adresse aux participants à la Marche pour la vie annuelle

Le 22 janvier, à Washington, D.C. des centaines de milliers de personnes se sont rassemblées pour témoigner du caractère sacré de chaque vie humaine, en participant à l'édition 2015 de la Marche pour la vie. Le Chevalier suprême Carl Anderson était du nombre et s'est adressé aux marcheurs – parmi lesquels on retrouvait des milliers de membres des Chevaliers et leurs familles. Il s'est joint à plusieurs autres orateurs et les remercia pour leur soutien envers la culture de la vie.

« Merci pour votre témoignage et pour votre soutien pour la vie! », a dit le Chevalier suprême à la foule. « Des menaces se dessinent cette année – de nouveaux efforts visant à légaliser l'aide médicale au suicide. Mais nous défendrons toutes ces personnes qui sont en fin de vie, tout comme nous le faisons pour celles qui sont au commencement de la leur. Nous devons bâtir une culture de la vie pour toutes les personnes qui sont vulnérables et qui souffrent – puisque leur vie est un cadeau! Aujourd'hui, nous célébrons le cadeau que représente chaque vie. »

Les Chevaliers et leurs familles, dont de nombreux Chevaliers universitaires de partout à travers le pays, se sont réunis pour la marche. Beaucoup de ces marcheurs transportaient des bannières et drapeaux représentant leur Conseil. Éparpillées parmi la foule, on pouvait apercevoir des milliers d'affiches sur lesquelles on pouvait lire « Défendons la vie ».

Dans ses remarques, le Chevalier suprême Anderson a déclaré aux participants que le plus récent sondage Chevaliers de Colomb – Institut Mariste indique qu'un nombre accru d'Américains soutiennent la culture de la vie. Les résultats du sondage effectué en janvier 2015 indiquent que 84 pour cent des Américains souhaitent l'établissement de restrictions importantes à l'avortement et que 60 pour cent des Américains pensent que l'avortement est moralement inacceptable.

« Pourquoi assiste-t-on à un déplacement de l'opinion publique en faveur de la vie? S'interrogea le Chevalier suprême. Parce que vous défendez la vie! Parce qu'aucun effort de propagande ne peut camoufler la douleur de la mère qui regrette d'avoir subi un avortement. Et parce que lorsque les femmes connaissent la vérité, elles choisissent la vie! »

Il aborda également l'« Initiative Échographie » des Chevaliers de Colomb à travers laquelle, durant les cinq dernières années, les Conseils ont réussi à faire mettre plus de 500 appareils d'échographie à l'intérieur des centres de grossesse à travers les 50 États du pays.



« Le nombre d'enfants que ces appareils sauvent chaque année est d'au moins 50 000. Le coût d'acquisition de chaque appareil est de 30 000 dollars. Le coût de sauver chaque vie est donc de 300 dollars », a dit le Chevalier suprême.

« Et quelle est la valeur de chacune de ces vies? demanda-t-il. Vous et moi savons que chaque vie n'a pas de prix. »

Parmi les autres intervenants lors de la Marche pour la vie on notait des députés membres du congrès et Mgr Joseph Kurtz, président de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis. A la tête de la marche : Jeanne Monahan Mancini, présidente du *March for Life Education and Defense Fund* (le Fonds de défense et d'éducation de la Marche pour la vie) Cette organisation est née d'un mouvement de la base qui s'est réuni à l'occasion du premier anniversaire du jugement *Roe c. Wade*, la décision rendue en 1973 par la Cour suprême et qui légalisait l'avortement durant les trois trimestres de la grossesse, et ce, à travers les États-Unis.

Le programme principal de l'organisation est la Marche pour la vie qui se déroule annuellement à Washington, D.C. chaque mois de janvier depuis 1974 et elle constitue une contestation pacifique de la décision *Roe c. Wade* rendue par la Cour suprême des États-Unis.

À la recherche d'un nouveau membre

Avant de songer à la MANIÈRE de recruter, il faut se demander QUI recruter. Beaucoup de catholiques admissibles et leur famille se plaindraient à participer aux activités de l'Ordre. Les repérer peut être plus facile que vous ne le croyez.

- C'est une question de noms. Profitez de toutes les sources disponibles, comme par exemple :
 - ◆ Les registres paroissiaux ;
 - ◆ Les activités reliées à l'église ;
 - ◆ Le répertoire de la paroisse ;
 - ◆ Les activités communautaires ;
 - ◆ Les publications catholiques ;
 - ◆ Les activités et associations sportives ;
 - ◆ Les bulletins paroissiaux / les commanditaires ;
 - ◆ Les campagnes de recrutement ;
 - ◆ Les nouveaux paroissiens.
- Prendre un rendez-vous.
 - ◆ Envoyer une lettre à chaque membre potentiel expliquant comment il profitera de l'adhésion aux Chevaliers. Annexer une *Invitation* (Article N° 2599).
 - ◆ Une semaine après l'envoi postal, donner suite en plaçant un appel téléphonique au candidat potentiel
 - ◆ Convenez d'un moment idéal pour rencontrer le candidat et son épouse, afin de discuter des avantages de l'adhésion à l'Ordre.

- Au cours du rendez-vous
 - ◆ Discutez des nombreux programmes (charité / fraternité / spiritualité / bénéfiques) offerts aux membres par l'Ordre; Expliquez les divers avantages reliés à sa famille, à la collectivité et à la paroisse;
 - ◆ Abordez toutes les préoccupations ou questions que pourraient avoir le candidat ou son épouse;
 - ◆ Aidez le candidat à remplir le formulaire 100; Sachez que tous les documents de membres doivent arriver, être traités et enregistrés au Conseil suprême avant midi HNE le 30 juin pour compter pour les objectifs à atteindre pour l'année fraternelle 2014-2015.
 - ◆ Informez le candidat de la date à laquelle se déroulera le Premier degré; Dans la mesure du possible, accompagnez vous-même le candidat ou désignez un membre du Conseil qui pourra agir, sinon, faire en sorte qu'un membre du conseil puisse agir en tant que parrain et accompagnateur du candidat. N'oubliez pas d'envoyer un mot pour féliciter le candidat de sa réception au Premier Degré.





La protection de votre famille avec L'Assurance des Chevaliers de Colomb

Pourquoi nous offrons des assurances

Mais, avant de penser à la façon dont vous et votre famille pourriez utiliser l'assurance vie et quels produits et options répondraient à vos besoins, certaines questions plus fondamentales doivent être posées : Qu'est-ce que l'assurance vie? Et pourquoi les Chevaliers de Colomb s'en soucient-ils? Fournir une protection financière aux familles catholiques est au cœur de notre mission, et ce, depuis les tout débuts.

Deux problèmes, une solution

La motivation d'offrir une protection financière aux familles catholiques émane de la volonté de notre fondateur, le Vénérable abbé Michael J. McGivney.

L'été de 1873, lorsque le jeune Michael était un séminariste au Canada, il fut contraint de faire une pause dans ses études en théologie, pour retourner à la maison afin d'aider sa famille après la mort soudaine de son père, Patrick. « Il était sous le choc. Il emballa ses effets, sachant qu'il ne reviendrait jamais à Sainte-Marie, et il est rentré chez lui [...] » selon les auteurs de sa biographie, *Parish Priest*.

L'argent nécessaire pour défrayer les frais de scolarité n'était plus disponible, » poursuivent les auteurs de *Parish Priest*. « Même si la famille McGivney pouvait survivre sans le soutien financier de Michael, il n'était pas assuré qu'il pouvait survivre sans l'aide de ces derniers – ou de quelqu'un d'autre. » Pour tout dire, Michael n'a été en mesure de poursuivre ses études qu'après avoir reçu une bourse d'étude du diocèse de Hartford de l'époque.

Moins d'une décennie plus tard, McGivney, qui était maintenant vicaire à l'église St. Mary de New Haven, au Connecticut. Il dut alors affronter une situation assez similaire.

Le paroissien Edward Downes Jr. avait été contraint de quitter le séminaire pour retourner à la maison, à New Haven, afin de soutenir sa mère – devenue veuve – et ses 12 frères et sœurs, après le décès inopiné de son père.

À cette époque, le tribunal avait le droit de placer les enfants dans des institutions si l'on avait raison de croire que la famille n'était pas en mesure de veiller sur eux de manière convenable ou de les soutenir. La famille Downes était en mesure de se porter garante de la plupart des membres de la famille, mais elle était confrontée à la perspective très réelle de perdre ses trois garçons adolescents, à moins que chacun n'ait un tuteur qui avait la sécurité financière qui accepterait de le parrainer et de le représenter en cour.

Le 6 février 1882 – le même jour où devait avoir lieu la première rencontre organisationnelle de ce qui allait devenir les Chevaliers de Colomb – l'abbé McGivney s'est donc présenté en cour pour devenir le tuteur du frère d'Edward, Alfred. La cour accepta et l'abbé McGivney était satisfait du résultat, mais certainement pas du cauchemar récurrent entourant les difficultés financières.

« Même si ce n'était qu'un jeune homme », peut-on lire dans *Parish Priest* au sujet de McGivney, « il était rempli d'un sentiment de colère et de frustration qui l'accompagnerait toute sa vie durant lorsque le sentiment de fatalité s'abattait sur presque toutes les familles qui perdaient leur soutien de famille [...] Durant l'après-midi du 6 février, il était plus déterminé que jamais à faire en sorte que ce qui s'était produit pour la famille Downes ne se reproduise pas pour d'autres.

Le début et la poursuite de la mission

C'est dans cet esprit que l'abbé McGivney entreprit avec un « zèle entrepreneurial » de fonder les Chevaliers de Colomb. Selon ses propres mots, l'abbé McGivney voulait que l'organisation « unisse les hommes de notre foi à travers le diocèse de Hartford, que nous puissions ainsi acquérir la force de *l'entraide* en temps de maladie, *d'assurer* une sépulture décente et de fournir une assistance pécuniaire aux familles des membres décédés. »

Il savait ce que signifiait une vie dépourvue d'un tel soutien. Le système initial « d'assurance vie » conçu par l'abbé McGivney était simple. Il s'agissait d'un système qui consistait à « passer le chapeau » et auquel chaque membre prenait part pour contribuer à soutenir ses Frères Chevaliers.

À mesure que l'organisation prenait de l'expansion, Conseil par Conseil, État par État et pays par pays, il en fut de même pour le programme d'assurance et la capacité de « passer le chapeau » se transforma pour devenir l'un des programmes d'assurance vie les plus importants et les mieux notés en Amérique du Nord.

C'est ainsi que les Chevaliers de Colomb ont franchi de nombreuses étapes et ont reçu de multiples distinctions, tout au long du parcours : 95 milliards de dollars en assurance-vie, 39 notes A++ (Supérieure) consécutives accordées par l'agence A.M. Best et obtenues en raison de leur solidité financière, 13 années de croissance des ventes consécutives, la désignation, en 2014, come de l'une des compagnies « les plus éthiques au monde ». Mais tout cela est secondaire.

Ce qui compte le plus, c'est notre capacité à remplir la mission de l'abbé McGivney, laquelle consiste à offrir et à procurer une protection financière pour les familles catholiques.

Mais 2014 n'est pas 1882. Les temps sont différents. Les lois sont différentes. Les systèmes économiques sont différents. Mais, même pour les familles qui ne disposent pas de beaucoup, la protection offerte par une assurance peut faire la différence entre s'en sortir et se faire évincer. Dans son rôle en tant que premier assureur catholique, les Chevaliers de Colomb continuent d'offrir un service noble et utile.

Voilà pourquoi nous offrons de l'assurance vie

Il ne s'agit pas du volume de vente annuelle de 8 milliards de dollars, ou encore des 95 milliards de dollars d'assurance en vigueur ou encore des 1,8 million de polices en circulation. Ce qui compte, ce n'est pas le montant, mais l'impact de ces sommes.

Ce sont les foyers sauvés, les frais de scolarité déboursés, les obsèques catholiques payées et les familles protégées qui créent l'héritage de protection qui remplirait l'abbé McGivney d'un sentiment de fierté.

Ce sont ces éléments qui sont la marque de commerce du programme d'assurance des Chevaliers de Colomb.

Ce mois de mars, alors que nous célébrons la Journée du Fondateur et que nous pensons à l'héritage de l'abbé McGivney et la mission qu'il a établie pour notre grand Ordre, prenez le temps d'entrer en contact avec un personnage dévoué et qui est lui-même un Frère Chevalier, c'est-à-dire votre agent d'assurance des Chevaliers de Colomb, et regardez avec lui ce que nous serions en mesure de vous offrir, ainsi qu'aux membres de votre famille.

Pour trouver votre agent, rendez-vous à kofc.org/trouveragent ou bien téléphoner au numéro suivant : 1.800.345.5632.

L'Accolade

CHEVALIERS DE COLOMB AU SERVICE DE UN. AU SERVICE DE TOUS.

1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326
USA/ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES.



Trouver un agent en visitant le site
kofc.org ou 1-800-345-5632

2014 WORLD'S MOST
ETHICAL
COMPANIES™
WWW.ETHISPHERE.COM

100 MOST INFLUENTIAL PEOPLE
IN BUSINESS ETHICS 2014
WWW.ETHISPHERE.COM



L'ÉTHIQUE DES LEADERS.



ASSURANCE VIE

ASSURANCE INVALIDITÉ

SOINS DE LONGUE DURÉE

RENTES

PUBLÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB + 1 COLUMBUS PLAZA, NEW HAVEN, CT 06510-3326
SERVICE À LA CLIENTÈLE : 800-380-9995 + 203-752-4264 + KNIGHTLINE@KOF.C